Les principaux pays faisant l'élevage du porc sont, par ordre d'importance: les Etats-Unis, 66,130,000; l'Allemagne, 16,894,874; la Russie d'Europe, 15,124,900; les îles Philippines, 7,525,000; la France, 5,801,830 et le Canada, 5,069,181 têtes.

Au cours de l'exercice 1924-25, les exportations canadiennes de bovins ont porté sur 218,879 têtes, valant \$13,372,861, comparativement à 190,166 têtes, valant \$10,852,558, en 1923-24. Les exportations de moutons ont décliné de 30,226 à 28,099 têtes, mais en valeur ont avancé de \$250,490 à \$266,111. L'exportation des porcs a montré un gain considérable après une accalmie assez prolongée, ayant été en 1924-25 de 68,644 têtes valant \$1,274,858.

La viande de porc était en 1924-25 la plus importante exportation de produits animaux, formant une quantité totale de 149,557,400 livres et valant \$26,829,075. Les exportations de bœuf ont été de 26,540,600 livres et leur valeur de \$2,318,240. Bien que la quantité exportée en 1924-25 ait été plus considérable qu'en 1923-24, la valeur a baissé parce que les prix étaient plus faibles. Les exportations de mouton et d'agneau sont descendues de 1,716,100 livres valant \$403,860 à 1,167,200 livres valant \$233,646. La valeur totale de toutes les viandes exportées en 1924-25 fut de \$29,032,978, comparativement à \$22,504,357 en 1923-24.

Les exportations de beurre ont avancé de 13,648,968 livres, valant \$5,070,691, à 24,501,981 livres, valant \$8,715,962. Les exportations de fromage accusent aussi une augmentation de 116,777,000 qu'elles étaient en 1923-24 à 126,963,200 livres en 1924-25. La valeur des exportations de fromage a avancé de \$23,426,282 à \$24,112,475. Les exportations d'œufs, soit 2,690,959 douzaines valant \$1,000,084, sont en régression. Les exportations de laine, qui ont porté sur 5,625,265 livres, valant \$2,434,524, accusent une diminution en volume, mais une avance en valeur, grâce à des prix plus élevés.

4.—Entrepôts frigorifiques.

Congélation des produits alimentaires.—En vertu de la loi sur les entrepôts frigorifiques de 1907 (6-7 Edouard VII, chapitre 6), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public, la loi et les règlements qui en découlent étant appliqués par le ministère de l'Agriculture. Le tableau 54 donne une liste complète des entrepôts frigorifiques publics au Canada en 1926 et de leur capacité, s'élevant à 42,674,236 pieds cubes, dont 5,514,465 pieds cubes pour les entrepôts subventionnés et 37,159,771 pieds cubes pour les autres.

54.—Entrepôts frigorifiques publics du Canada, 1926.

A. ENTREPÔTS SUBVENTIONNÉS.

Provinces.	Nombre.	Capacité.	Coût.	Subvention totale.
		pds. cu.	8	8
Ile du Prince-Edouard	2	213,107	66,970	20,091
Nouvelle-Ecosse	4	781,440	476, 157	112,847
Nouveau-BrunswickQué bec	4	781,161 295,494	192,577 283,287	57,773 84,986
Ontario	16	1.739.944	632.547	189.764
Manitoba	1	27,500	32,000	9,600
Saskatchewan	4	437,596	268,707	80,612
Alberta	2	351,059	242,000	72,600
Colombie Britannique	3	887,164	458,000	137,400
Total	38	5,514,465	2,652,245	795,673